





































































































It is time to speak of Penzance our first mission in this country. Towards Christmas of the same year a saintly and zealous priest was begging in Dublin for the sake of a church which he had begun to build in Cornwall in the town of Penzance where he had founded a mission. This good priest was Fr. William Young whom most of the Fathers and Brothers of the Society know well and venerate his great virtues. Fr. Daly spoke to him and he seemed to be ready to give over his new mission to a society of Religious persuaded as he was in his great humility that they would more than himself in this newly founded and well promising mission. Dr. Aubert was written to upon the matter and repaired directly to Dublin; he spoke to Fr. Young who at once said he would most willingly give over everything for the sake of a Society dedicated to the Blessed Virgin. Fr. Young had organized in Dublin penny collections, sale of beads, medals, etc. for the establishment of the new mission. All these proceeds had to come in the hands of the Fathers who would now undertake the work, finish the building of the church which was yet unfinished and manage at their own risks all the businesses. One essential thing remained yet and this was the more important: that is the approval of the Bishop of the Diocese. The Vicar Apostolic for Cornwall was the Right Reverend Dr. Baines residing at Prior Park near Bath. Fr. Aubert wrote to his Lordship and exposed what they would like to do and settle with Fr. Young with his authorization. He made known the new Society of the Oblates of Mary Immaculate and said everything to induce the Bishop to acquiesce in his views. The answer was not favorable, the Bishop refused to approve any kind of arrangement of the sort and seemed to decline the aid of the Fathers. This refusal is easily explained by the dislike which Dr. Baines entertained at that particular time for the new Religious Orders. He himself had introduced the Fathers of Charity in his district and entrusted them with the College of Prior Park, but after a while the Fathers retired and some of the best students followed them to join their order, which thing displeased much the Bishop. Fr. Young says that the Vicar Apostolic being a not fervent believer of the Immaculate Conception refused on that ground to admit the Society in his district; anyhow Dr. Aubert says that he never gave this pretext in

his letters. As yet this new plan had therefore not succeeded and all the fine prospects were at once upset.

Dr. Aubert did not lose confidence, he recommended that affair to our B. Lady and resolved to start without delay and to go and see the Bishop Baines upon the matter. His visit was more successful than his letters. He told the Vicar Apostolic that the Founder of our Society was the Bishop of Marseilles. This declaration decided him at once to give the leave requested. It appears that Dr. Baines going to Rome had been treated very kindly and in a distinguished manner by our Superior General; the remembrance of this noble hospitality caused all the difficulties to vanish away and Fr. Aubert received all faculties and went off with the blessing and the best wishes of the Bishops. At the following Easter, Dr. Aubert went to Penzance with Fr. Cooke, Fr. Bradshaw, Fr. Keating and Fr. Grey. There they lived a few months in great poverty in a small house hardly able to contain two or three people. Their study room was also the dormitory, the beds were so close that every circulation throughout was very near impossible. The ceiling was so low that one of middle size could touch it with the hand. Their diet was most simple and scouty, bacon and potatoes were their ordinary food. Poverty is a good ground to build upon a Religious Society, would to God that we would keep in mind these humble beginnings which now we admire and which perhaps we should feel so reluctant to imitate.

As the church was nearby ready for the service the Fathers thought it advisable to begin and say mass there for the convenience of the people who could not be contained in the small temporary chapel. They put a partition of boards and

6 Leflon writes: "Thus in the summer of 1843 Father Aubert joined Father Daly in England" (Vol. IV, p. 279). It could have been earlier in the Spring. The Most Reverend Peter Augustine Baines (1787-1843), Vicar Apostolic of the Western District of England, actually died at Prior Park, on July 6, 1843. On the other hand, according to Fr. Daly(?): "Happily Dr. Baines knew very well our Superior General and Founder; in many circumstances going to Rome the English Bishop had been received most kindly in the palace of the Bishop of Marseilles and when he knew that Dr. Aubert belonged to a Society of Missionaries founded by him, he gave immediately all the necessary faculties. Dr. Aubert thoughtful to Almighty God and attributing to our Blessed Lady the success of his journey *started the same day for Penzance.*" (*Chroniques*, p. 1)

though unfinished they began to say mass in it. The first mass was sung by Dr. Aubert and what is remarkable and providential, a crew of Neapolitan sailors then in the port of Penzance sung the mass which they knew by memory. Fr. Young preached on that occasion. From that time they continued to have their services in the new church and their dwelling house was enlarged with the temporary chapel which then became part of it. When the church was entirely roofed and finished (that is to say the nave, for the aisles have not been built) there was another solemn opening. They borrowed the organ harmonium of the Redemptorist Fathers of Folmouth, they had the choir from Bristol and the Reverend Larkins since become a Jesuit, a convert and priest gave the sermon on that solemn opening

### **An incident in the foundation of the English Province**

Though the story of the English Province has been well told by Father Cooke O.M.I. in the second volume of his "Sketches of the Life of M<sup>gr</sup>. de Mazenod", still there is no direct reference made in that work to the circumstances under which a distinguished member of the Congregation of the Oblates first devoted himself to the service of the British Isles, and by his effective action procured many vocations for the Congregation in those countries, thus preparing the requisite material for an English Province properly so called. The following is one of a number of interesting incidents which the nature of his work probably obliged Fr. Cooke either to omit or to pass lightly over<sup>7</sup>?

In the year of our Lord 1842, a poor priest of very extraordinary virtue, but very ordinary abilities, the Rev. Fr. Foley, resolved to open at Youghal, in the county of Cork, a college for the education of students destined for the Foreign Missions. He had no resources whatever save those which came in stunted measure from those interested in his work, but as he and his alumni lived upon the poorest fare that could sustain human life, they managed to get on, if not in comfort, at least in a spirit of contentment that was its best substitute. However there was one

<sup>7</sup> This section is from a note written on a loose sheet of stationery and inserted in the original manuscript in 1882 or shortly after.

great and apparently insurmountable difficulty which seemed destined to frustrate all hopes for the stability of the new college. It was this: the want of a professor of philosophy and theology. Fr. Foley could only profess two things and he did so in all humility; the first, that he could profess nothing in the way of logic and divinity; the second, that he could find no one ready and willing to undertake them for him on the terms he was able to offer, namely, short rations and no salary.

Such was the state of affairs at the poor edifice called by courtesy the "Youghal College", when at the close of a stormy day in the month of April 1842<sup>8</sup>, a man of foreign appearance, meanly clad and manifestly broken down by a long and tedious journey called at the college and asked to see "Monsieur le President". Fr. Foley presented himself in due course and asked what he could do for the stranger. The stranger replied that he sought a professorship in the college.

"But who are you?" asked Fr. Foley and what can you teach?"

"I am a priest for the south of France" was the reply "and I can teach anything from Latin Syntax to Canon Law".

Fr. Foley's spirits had been rising throughout the interview till at this rejoinder he seemed to reach the altitude previously sacred to St. Paul, when, alas, the thought assailed him that so much talent would necessarily demand pay and provender commensurate with itself.

In a doleful voice he remarked: "We live very poorly here".

"So much the better" answered the candidate.

"And I can offer you no salary" he continued.

"I do not require it" replied the learned one.

On such terms the bargain was easily closed and the following day Fr. Aubert O.M.I., for such was the professor, entered on his dual duty as professor of philosophy and theology in the Youghal College.

<sup>8</sup> More likely by the end of August or early September.

Fr. Aubert had undertaken all this simply with the object of making the Congregation known in Ireland and of gaining first suitable subjects. It was by this means that Father Noble, Bradshaw and Cooke first knew and embraced the Congregation; it was by this means also that much was done in paving the way for the foundation of the English Province; it was by such traits as this that the name of Fr. Aubert became inseparably associated with the foundation and development of the English Province.

### **Howden Mission**

Howden is a pretty little town of Yorkshires. It possesses now a Catholic Chapel in honor of the Sacred Heart of Jesus; the congregation is pretty fair and increasing every day; a priest appointed by the Bishop assures to the Catholics the privileges of their religion. Our Society has nothing more to do with that interesting mission. It is therefore time to gather up the little we may know upon the beginnings of this mission and to say with humility, referring everything good to Jesus and Mary Immaculate, what has been done by our Fathers there in the few years they had the pastoral charge of it.

This mission began in the year 1849. There were only four or five Catholics. As this place was not in the District of Everingham the Reverend Fr. Cooke who undertook the work asked and obtained the cordial approval of the Bishop and he began at once to go every Sunday from Everingham which is twelve miles distant. This was not done without some opposition of the neighbouring priest who did not conceal his strong disapproval of what he called an encroachment upon his district and who also in many occasions charged the zeal of the Reverend Father for being Unenglish. These new ways of doing of these new Religious Orders were strange to him. They knew nothing of the true state of the country. Prudence, circumspection and respect to English prejudices would be far better. Anyhow in spite of this petty opposition always painful because coming

<sup>9</sup> This account of Howden Mission was written up by Fr. Daly(?).

from a confrere in the sacerdoce and otherwise well meaning, the undertaking succeeded well and the mission grew fast.

The first time Fr. Cooke went there he mounted upon a platform on the market place and preached to the passing by who at that moment came out from the church. His sermon produced a great impression, people crowded around him and he announced that a Catholic mission would be opened directly in the town, which was done effectively a few days later. A local was chosen for a temporary chapel and a house for the priests. Howden is a particularly religious place. People are fond of novelty. Every sect has its own worshippers and even some new sects originated on the spot. The Reverend Father turned to good account that disposition and the chapel began to be filled off little by little; many came every Sunday to hear the lectures and many too were received successively into the Catholic Church. In 1851 the number of Catholics was no less than 150, most of them were new converts and some come regularly from Goole, a town situated at 9 miles from Howden. The services were performed very well. One of the Fathers of Everingham would leave for Howden on Saturday afternoon with the gig, say mass and preach on Sunday and Fr. Cooke would leave every Sunday after Vespers for Howden to deliver there a lecture in the evening. He would stay over on Monday and Tuesday and come back to the priory on Tuesday evening. Such was the regular method for three or four years.

The want of a church was sadly felt and the Reverend Fr. undertook to purchase an eligible spot at the entry of the town. Collections were made throughout the country, the church was begun by the architect, Mr. Joseph Hansom, and finished the following year and opened solemnly on the feast of the Sacred Heart in the year 1851. The Bishop of Beverley assisted by the Bishop of Birmingham, who is a native of the neighbourhood, performed the ceremony. After the morning service they partook of a good dinner at the Hotel of the Half Moon whose landlord is a Catholic. Mr. Maxwell and family particular benefactor of the new church and of our Fathers was present with many other gentry and clergy of the Diocese. He it was who paid the stained glass of this beautiful gothic church. The cost was to more

£1,200. It is dedicated to the Sacred Heart of Jesus. May this sacred and adorable Heart of our Saviour keep always in the Society the sacred fire of Love for God and of zeal for the conversion of poor sinners.

# Notre-Dame de la Garde à Marseille\*

## I — Notice sur le sanctuaire de Notre-Dame de la Garde

### Origine de la piété des Marseillais envers Marie

Le sanctuaire de la Vierge qui couronne les hauteurs de la colline de la Garde ne remonte pas à une époque bien éloignée. Les antiques habitants de Marseille ont cependant honoré la Mère de Dieu dès l'origine du christianisme. C'est une conviction intime *basée sur une tradition incontestable et les monuments répandus dans toute la Provence* qu'une famille chérie du Seigneur, celle de Lazare, de Marthe et de Marie, aborda la côte habitée par les enfants des Phocéens, leur apprit à connaître et à servir le vrai Dieu et à vénérer sa sainte Mère<sup>1</sup>. Dès lors Jésus et Marie eurent toujours de zélés serviteurs sur cette plage fortunée et bientôt des temples consacrés au vrai Dieu et des

\* Les textes inédits reproduits ici proviennent de deux registres manuscrits conservés aux Archives de la Maison générale. Le premier, de format 22 x 34,5 cm, porte le titre de "Registre de Notre-Dame de la Garde, Tome I". Le second, un peu plus petit, 19 x 29.5 cm, est le Codex historicus de la maison oblate de N.-D. de la Garde. Il serait trop long de donner une édition complète des deux manuscrits, aussi reproduisons-nous le récit qu'ils contiennent jusqu'à la mort de M<sup>sr</sup> de Mazonod.

Les textes originaux ont été révisés et corrigés à plusieurs reprises et comportent beaucoup d'additions dans les marges et les bas de pages. Pour ne pas gêner la lecture et encombrer inutilement l'apparat critique, nous nous sommes arrêté au mode d'édition suivant:

Les titres et les sous-titres sont ceux des originaux.

Les pages de l'un ou l'autre manuscrit sont indiquées entre crochets.

Les corrections et additions faites par une main ultérieure sur le texte lui-même sont indiquées en caractères italiques.

Les notes ajoutées au texte sont citées entre guillemets pour les distinguer des notes à l'éditeur (*Philippe Normand*).

<sup>1</sup> "(Extrait de Pouget, Sanctuaire de la mère de Dieu, Tome 3e)" référence qui semble s'appliquer à l'histoire de N.-D. de la Garde jusqu'à l'époque de la Révolution. "Voyez l'antiquité de l'Eglise de Marseille et la succession de ses évêques, tome 1<sup>er</sup>".

sanctuaires ornés de l'image de Marie réunirent dans leur enceinte les fidèles qui se succédaient de siècle en siècle.

La montagne de la Garde, aujourd'hui presque nue, était aux premiers temps du christianisme entièrement boisée. C'était l'entrée d'une forêt que la superstition des païens avait regardée comme sacrée, et qui s'étendait à plusieurs lieues sur le rivage de la mer et dans l'intérieur de la contrée. Au sixième siècle, sur le point culminant de la hauteur, s'élevait une tour qui correspondait à d'autres tours élevées de même sur la côte jusqu'à Antibes (Antipalis), colonie marseillaise. C'est même de cette tour, qui était comme un poste de sûreté, un point d'observation et de garde, qu'est dérivé le nom de Notre-Dame de la Garde. Dénomination la plus heureuse et la plus en harmonie avec la réalité. De là, Marie voit et protège toute la contrée, la terre et la mer. Elle [2] garde la ville et son territoire, la mer et les vaisseaux qui la sillonnent. Les pieux Marseillais qui dans leurs dangers ne lèvent jamais en vain les yeux et les mains vers la sainte montagne, les matelots qui battus par la tempête se croient sauvés du naufrage dès qu'ils ont aperçu son sanctuaire vénéré, peuvent en rendre un éclatant témoignage.

### Époque précise de l'établissement du 1<sup>er</sup> sanctuaire

Mais à quelle époque la montagne s'embellit-elle d'un sanctuaire destiné à recevoir les vœux et les prières des serviteurs de Marie? Ce fut dans le treizième siècle. L'an 1214, il plut au Ciel d'inspirer à un chrétien généreux, nommé Pierres, la

<sup>2</sup> "V. Hugo, France pittoresque, 1-219; Souque, Fastes de la Provence, m. 384; Hermès, mars 1826, p. 176".

<sup>3</sup> Entre les pages 2 et 3 du Ms. a été inséré un feuillet manuscrit qui porte le texte suivant: "Origine de l'église bâtie sur la colline de la Garde, d'après les Antiquités de l'Eglise de Marseille, Tome II, Livre VII, p. 51. XXIV. La montagne de la Garde appartenait à l'abbaye de St Victor. Un homme nommé Pierre, du nombre de ceux qu'on appelait Maîtres eut la dévotion d'y faire bâtir une église. Il voulut y joindre une maison et cultiver un terrain sur la montagne, apparemment pour doter l'église. Il en traita avec Guillaume, abbé de St Victor, et ils transigèrent de la manière qui suit: L'abbé avec le consentement de sa communauté permit à Pierre de bâtir sur la montagne une église et d'y faire un jardin, une vigne et telle autre culture qu'il lui plairait. La jouissance de tout cela n'était accordée à Pierre qu'en autant qu'il serait fidèle à l'abbé et à ses successeurs et qu'il lui obéirait. Il ne pouvait en rien aliéner sans leur consentement. Il s'obligeait pour autant de temps qu'il serait en possession de ce qu'on lui cédaient de payer chaque année, le jour de la fête de St Victor, douze deniers royaux au

pensée de bâtir une église sur la hauteur, d'y joindre une habitation modeste, entourée d'un terrain cultivé, afin de pouvoir prier le Seigneur en liberté et vivre en paix du fruit de ses sueurs. Il en traita avec l'abbé de St Victor, Guillaume *de Petra*. La montagne appartenait à cette Abbaye, l'une des plus belles et des plus anciennes du monde chrétien'.

L'abbé, avec le consentement de sa communauté, permit à Pierre de bâtir sur la montagne une église et des maisons, et d'y faire un jardin, une vigne et telle autre culture qu'il lui plairait. La jouissance de tout cela n'était accordée à Pierre qu'autant qu'il serait fidèle à l'abbé et à ses successeurs et qu'il lui obéirait. Il ne pouvait en rien aliéner sans leur consentement. Il s'obligeait pour autant de temps qu'il serait en possession de ce qu'on lui cédait de payer chaque année le jour de la fête de St Victor douze deniers royaux au cellerier de l'abbaye; et après sa mort, tout le terrain qu'il aurait occupé et toutes les augmentations et améliorations qu'il aurait faites devaient retourner à l'abbé et au monastère. Pierre, après avoir accepté ces conditions, se donna lui-même à l'abbaye de St Victor entre les mains de l'abbé, pour être un frère et un fidèle de l'ordre.

Telle fut l'an 1214 la fondation de l'église de Notre-Dame de la Garde, si célèbre par *la dévotion* et le concours des fidèles,

cellerier de l'abbaye et, après sa mort, tout le terrain qu'il avait occupé et toutes les augmentations et les améliorations qu'il y aurait faites devaient revenir à l'abbé et au monastère.

Pierre après avoir accepté ces conditions se donna lui-même entre les mains de l'abbé pour être un frère et un fidèle fils de l'ordre.

Cet engagement était fort différent de la profession que font les Frères Convers; c'était un vœu irrévocable et un serment d'être toujours attaché à l'ordre, de ne point voyager et de ne prendre l'habit d'aucun autre ordre sans la permission du monastère, de lui être fidèle, de le respecter et de lui obéir, mais avec une clause cependant que s'il venait à manquer à quelqu'un de ces articles, il ne serait censé coupable que lorsque, après trois monitions, il aurait refusé de se corriger de sa faute et d'en faire une satisfaction convenable.

Telle fut, l'an douze cent quatorze, la fondation de l'église de N.-D. de la Garde, si célèbre par la dévotion et le concours des fidèles que par les grâces que Dieu y accorde chaque jour par l'intercession de la Très Sainte Vierge.

Voir le texte latin au Cartulaire de St Victor, folio 181, bibliothèque de Marseille et à la marge des Antiquités de l'Eglise de Marseille, imprimé par les ordres de Mer de Belzunce, T. II, p. 51.

Cet ouvrage des Antiquités de l'Eglise de Marseille se trouve dans la bibliothèque des PP. Oblats chapelains de N.-D. de la Garde, 3 vol. in 40, à l'avant dernier rayon, en bas des Mélanges."

<sup>4</sup> "Sous le pontificat de Reinier, Evêque de Marseille-.

et par les grâces que Dieu y accorde chaque jour par l'intercession de la Ste Vierge<sup>5</sup>.

### **Sa reconstruction en 1477**

Le sanctuaire de Notre-Dame de la Garde était d'abord bien modeste et bien pauvre. Il répondait aux ressources de celui qui l'avait élevé. Près de trois siècles après, en 1477, il fallait le rebâtir sur de plus amples dimensions.

### **Construction d'un fort en 1527**

Cinquante ans plus tard, François I<sup>er</sup> fit construire sur le haut de la montagne un fort, dans l'enceinte [3] duquel fut enfermée la chapelle<sup>6</sup>. Elle continue toujours d'être un lieu de dévotion fréquenté par les serviteurs de Marie et en particulier par les marins à qui une heureuse expérience avait appris que la Mère de grâce aimait à répandre ses faveurs avec abondance sur ceux qui l'invoquaient dans le besoin.

### **Piété des Marins**

"Les gens de la mer, dit un auteur qui écrivait vers le milieu du siècle dernier, lorsqu'ils arrivent et qu'ils aperçoivent de loin la dite chapelle, chantent à deux genoux le Salve Regina dans leur bâtiment, et en passant par la plage de Mont-Redon qui est au-dessous de la montagne, y saluent la Sainte Vierge et font tirer les canons et, étant arrivés dans le port, ils vont déposer dans cette chapelle leurs ex-voto et leurs offrandes pour remercier Dieu par l'intercession de la Sainte Vierge, de ce qu'ils ont été délivrés de quelque tempête, de quelque danger, ou de ce qu'ils sont arrivés à bon port.

### **Piété des Marseillais**

La ville entière avait pour Notre-Dame de la Garde la confiance la plus grande et elle la lui témoignait par les oeuvres.

<sup>5</sup> "L'antiquité de l'Église de Marseille, page II-51".

<sup>6</sup> "Hermès Marseillais, 1826, p. 176; en 1544, le Sanctuaire de la Garde fut consacré solennellement par l'Évêque de Troyes".

"Qui peut voir (dit F [ran ] çois Marchetti, Explication des usages et coutumes des Marseillais, Tom [e] I, Dial[ogue] X) monter vos habitants tous les samedis à Notre-Dame de la Garde pour y implorer le secours de ses prières et lui demander son appui et sa protection, sans être extraordinairement touché de l'ardeur et de l'incommodité avec laquelle ils grimpent pour ainsi dire sur cette montagne, quelque temps qu'il fasse; plusieurs ayant les pieds nus et tous disant le chapelet ou faisant quelqu'autre prière."

### **Zèle des Marguilliers**

En 1732, les Marguilliers avaient fait faire à Notre-Dame de la Garde des réparations et des embellissements dont la dépense excéda 12,000 livres, somme considérable à cette époque. Ceux qui en 1759 avaient soin de cette église, au même titre, se faisaient de même admirer pour leur zèle pour le culte du Seigneur et l'honneur de sa sainte Mère. On était édifié de les voir, tous les jours, monter à la chapelle, s'occuper de l'ornement des autels, pourvoir à la célébration des saints mystères, et mettre tout en œuvre pour satisfaire à la dévotion des fidèles que la piété attirait à ce sanctuaire béni. (*Calendrier spirituel.*)

### **Érection d'une statue en argent**

La dévotion et la reconnaissance des Marseillais avaient orné ce lieu, nous ne savons pas à quelle époque, d'une statue en argent, ayant le privilège considéré comme unique dans le monde chrétien de tenir dans ses mains le Saint Sacrement exposé. Aux jours orageux de la révolution, 1793, ce trésor consacré partant d'hommages, de vœux et une si sublime destination, fut vendu aux Génois<sup>7</sup>. L'Église fut fermée<sup>8</sup> et les fidèles cédant à la [4] force et à la terreur ne pouvaient que gémir en saluant de loin le sanctuaire vénéré où tant de consolations étaient descendues du Ciel sur eux et sur leurs pères.

<sup>7</sup> "D'autres auteurs disent qu'elle fut fondue pour la monnaie. Sa valeur métallique était évaluée à 50,000 francs".

<sup>8</sup> "On dit qu'elle fut louée à un capitaine marin nommé Scamaranga; voir le Dictionnaire géographique, historique et statistique des Bouches-du-Rhône par Alfred Sauret".

### Restauration du Culte après la Révolution

Aux premiers jours de calme et de sûreté que la Religion ramena sur la France, dès l'an 1802, Notre-Dame de la Garde fut rendue au cultes. Les fidèles en reprirent le chemin avec empressement; une statue en bois remplaça la statue d'argent enlevée par la révolution. Marie toujours bonne et généreuse, toujours portée à répandre les bienfaits du Ciel sur ceux qui l'invoquaient dans l'antique chapelle de la Garde, Marie semble exaucer avec encore plus de facilité qu'autrefois les vœux qu'on lui adressait en ce lieu. Ses faveurs y coulaient avec l'abondance d'un fleuve qui, retenu quelque temps par une digue, rompt enfin cet obstacle, se répand dans les campagnes arides et y porte la fertilité. Son sanctuaire fut bientôt orné comme autrefois, et tapissé sur toute la surface de ses murs d'ex-voto, monuments de reconnaissance pour des bienfaits reçus, et enrichi d'une foule d'offrandes généreuses dont plusieurs venaient de personnages distingués. *Hugo, France pittoresque, 1, 219. L'Ami de la Religion 94-37.*

### Rétablissement de la statue en argent

La piété des Marseillais, enflammée par le souvenir du passé et par les témoignages présents qu'ils recevaient de la protection de Marie, conçut le noble dessein de rivaliser de foi et de gratitude avec ce qu'on racontait de la foi et de la gratitude d'un autre âge. En 1823<sup>10</sup>, la fille de Louis XVI adressait au comte de Vil-

<sup>9</sup> "En 1807, M<sup>gr</sup> de Cicé, arch. d'Aix, pourvut la chapelle de la Garde d'un aumônier et organisa l'administration pour le temporel. De cette époque à 1853, elle fut agrandie de diverses pièces qui faisaient partie du fort".

<sup>10</sup> "Note extraite de la nécrologie du R.P. Bernard par M<sup>gr</sup> Jeancar. En 1802, époque du rétablissement du culte en France, on ne put placer sur l'autel de N.-D. de la Garde qu'une statue en bois, mais en 1823, lors du rétablissement du siège épiscopal et de l'arrivée de Mer de Mazenod, la pensée de l'administration du sanctuaire fut de remettre en place l'ancienne statue d'argent si on la trouvait.

Le principal instigateur de ce projet fut certainement le R.P. Bernard, l'aumônier dévoué du vénéré sanctuaire. Il n'est sorte de soins et de peines qu'il ne se donnât pour procurer les sommes nécessaires, 10.000 francs. Quand elles furent réalisées, on s'adressa à un sculpteur de Paris pour faire le modèle. Ce sculpteur (Mr Cortot) très distingué parmi les artistes présenta un modèle qui parut répondre à sa destination. On proposa d'abord de fonder la statue, mais à cause de sa grandeur projetée, les fondeurs dirent qu'elle ne pouvait être fondue d'un seul jet qu'en lui donnant une

leneuve, préfet des Bouches-du-Rhône, 3,000 f [rancs] qu'elle mettait à la disposition de l'administration, comme souscription à la statue d'argent, que l'on put dès ce moment se flatter de retrouver ou de remplacer. Cet exemple donné après une visite que la princesse avait faite à la chapelle, le 15 mai 1823, fut généreusement suivi par un officier général dont le souvenir sera toujours cher aux Marseillais. (*M. le baron de Damas*)

La chambre de commerce, quelques personnes honorables par leur rang ou leurs vertus, voulurent s'associer à cette œuvre de réparation.

Le premier soin fut de rechercher la statue d'argent que l'on disait exister encore; on ne tarda pas à acquérir la conviction que cette image avait été détruite. Il fallut donc songer à faire une nouvelle statue-. Un artiste également célèbre par son talent et

grande épaisseur. Sans cette condition, l'argent fondu se coagulerait avant d'être arrivé aux extrémités. Mais aussi, avec cette condition, il résulterait une somme énorme à laquelle on ne pouvait faire face.

On demanda alors à Mr Cortot le modèle en plâtre que l'on exposa à l'appréciation des artistes. Tous la trouvèrent admirable et exprimèrent le regret qu'on ne pût la reproduire en argent. Mais voilà qu'un ouvrier distingué, nommé Chanuel, se fit fort d'exécuter cet ouvrage AU REPOUSSE en suivant le procédé de Benvenuto Cellini, si célèbre à Florence au temps des Médicis. Le travail fut donc confié à Chanuel. La statue achevée, il fallait la payer. On s'était trompé sur le prix de revient, le procédé de Cellini demandant un très long travail — le travail dura œsupérieur peut-être à celui de la quantité de matière qu'aurait exigé le coulage de la statue. Le P. Bernard eut à suppléer au déficit de la caisse du sanctuaire. A force de zèle et d'agitation, il parvint à réaliser la somme nécessaire. Le prix de main d'oeuvre fixé d'abord à 10,000, s'éleva à 14,000." Des notes historiques sur N.-D. de la Garde entre 1823 et 1861 ont paru dans *Missions* (3) 1864, p. 436-443.

11 On a inséré une petite notice imprimée entre les pages 4 et 5 du manuscrit. Comme elle contient des renseignements très intéressants sur la fabrication de la statue, nous jugeons utile de la reproduire ici en entier:

"Notice sur la statue d'argent représentant la Vierge, exécutée au Relevé par M. J.-B. CHANUEL, de Marseille,

EXTRAIT d'un Rapport fait à la Société de Statistique au nom d'une Commission Spéciale, par M. F. CHAILAN.

Le repoussé est l'art de travailler certains métaux avec le seul secours du marteau; les objets d'orfèvrerie, tels que les cafetières et vaisselles s'exécutent par ce procédé. Les difficultés que présente ce genre de travail sont telles que, lorsqu'il s'est agi de commander une Statue colossale de la Vierge, les administrateurs de la Chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde ont consulté un grand nombre d'artistes, qui n'ont osé se charger d'un pareil ouvrage; plusieurs essais ont pourtant été faits, mais toujours sans succès. Il faut, pour une création pareille, un homme doué d'une grande patience, jointe à des connaissances variées et étendues, il faut trouver un artiste dessinateur,

sa piété, Mr Chanuel, *de Toulon*, se présenta et bientôt une statue en argent battu *et au repoussé*, vrai chef-d'œuvre de l'art, haute

sculpteur, et qui ait une connaissance suffisante des lois du modelé, pour que tous les effets soient mis par lui en harmonie, de manière à ce qu'il [sic] puissent ressortir tels qu'on veut les obtenir: il faut enfin qu'à la tête qui conçoit soit liée la main qui exécute. M. CHANUEL a satisfait à toutes ces conditions; il y a satisfait pleinement. car son œuvre est non seulement remarquable sous le rapport des difficultés vaincues, mais elle l'est encore comme objet d'art; le beau modèle de M. CORTOT a été reproduit avec une étonnante fidélité, et si l'on considère que la statue de M. CHANUEL se compose de quarante ou cinquante parties jointes ensemble, mais qui ont dû être travaillées séparément, on appréciera bien davantage encore tout le mérite de cette fidélité; il faut surtout remarquer que toutes ces diverses pièces présentent dans leur assemblage une des plus grandes difficultés à vaincre: pour former une seule pièce longue de six pieds, du poids de 80 livres *et n'ayant jamais plus de % de ligne d'épaisseur*, et cette pièce étant ramollie par l'action du feu à chaque assemblage d'une de ses parties [sic], elle s'affaisse et se déforme par l'effet de son propre poids, et il faut donc réparer cette dégradation avec la nouvelle assistance du marteau, dont on ne peut plus alors faire un usage trop souvent répété, pour ne pas donner à une partie du métal une plus grande extension, qui nécessairement, en réparant un vice, en ferait naître un plus grand. C'est à ces causes qu'il faut attribuer la différence qui existe entre le fini de l'enfant et celui de la statue; elles seules peuvent justifier la présence, sur les draperies, de quelques légères nuances. Il faut remarquer aussi que l'oxidation qui se produit sur le métal par l'action de l'air change presque subitement la couleur mat que l'artiste lui donne, et que cette oxidation se manifeste avec plus d'apparence aux soudures que sur les autres parties de la statue, à cause de l'alliage, nécessaire pour faciliter cette opération; de là, la différence des nuances qu'on remarque sur la teinte générale donnée à cette étonnante production. L'artiste a préféré la couleur mat au bruni, parce que le bruni, s'il donne plus d'uniformité et plus d'éclat à la matière, il dérobe à l'oeil de l'observateur la plupart des traits légers qu'exigent les règles du modelé et qu'il est nécessaire de laisser ressortir.

Quelques personnes doutent encore que cette statue ait pu être exécutée au REPOUSSE; elles croient qu'elle l'a été à l'ETAMPE; pour croire pareille chose, il faut ignorer entièrement ce que produisent sur les métaux l'un et l'autre procédés.

Le REPOUSSE ou RELEVE est, comme nous l'avons dit, l'art de travailler avec le seul secours du marteau: dans l'action du repoussé comme dans le forgé, une percussion lente et continue, rapprochant insensiblement les molécules du métal, leur fait contracter une plus parfaite adhérence, d'où résulte nécessairement une plus grande solidité et une égalité parfaite dans les épaisseurs, tandis que dans l'ETAMPAGE, la matière étant brusquement contournée par un choc violent, ses molécules se trouvent désunies au lieu d'être rapprochées, l'épaisseur du métal diminue en raison de l'extension qu'on lui donne, et finirait nécessairement par se déchirer si la pression devenait telle qu'il la faudrait pour obtenir d'une feuille d'argent la reproduction d'une tête.

La statue de M. CHANUEL est haute de six pieds environ, et elle ne pèse que quarante trois kilogrammes; la valeur intrinsèque de la matière est de 9000 francs. Le talent de l'artiste est payé 14000 francs. Cinq années consécutives d'un travail assidu ont à peine suffi pour l'exécution de ce chef-d'œuvre qui, nous n'en doutons pas, sera apprécié par tout ce que la France renferme d'artistes et d'hommes éclairés.

— MARSEILLE. Imprimerie Militaire de Jules BARILE et BOULOUCH, rue Pavillon, no 20."

de six pieds (1 mètre 98<sup>1A</sup>), du poids de 92 Kilo ferrure comprise, représentant une vierge pleine de grâces, et qui tient dans ses mains l'enfant Sauveur, fut destinée à remplacer la statue de bois qui, depuis quelques années, recevait à Notre-Dame de la Garde les vœux et les hommages des fidèles. *L'Ami de la Religion*, 94-57. (La statue de bois remplacée par celle d'argent a été acquise et est encore conservée dans la chapelle de la Chartreuse de Mont-Rien (Var).

[5] La bénédiction de la nouvelle statue fut faite le 2 juillet 1837 avec une pompe qui en perpétuera à jamais le souvenir parmi les Marseillais. La vaste esplanade du cours et toutes les croisées qui avaient une vue sur ce lieu, la rue d'Aix, la longue rue de Rome, une des plus belles de la ville, étaient remplies par un immense concours que l'on pouvait estimer à 50,000 âmes. Dans le cours, on distinguait diverses confréries d'hommes et de femmes, rangées en ordre de procession qui, leurs bannières en tête, étaient venues honorer le triomphe de Marie.

Voici en quels termes un des spectateurs de cette auguste cérémonie en rendait compte à l'époque où elle venait d'avoir lieu:

M<sup>gr</sup> l'Évêque<sup>12</sup> est arrivé processionnellement avec son chapitre, de l'église de St Martin qui est voisine. Il s'est placé sur l'estrade où se trouvait la statue et au pied de laquelle tout le clergé de la ville attendait le Prélat. Une salve de boîtes et les fanfares d'un corps de musique annoncent que la cérémonie va commencer. A la vue du Prélat, un mouvement marqué de satisfaction circule parmi les spectateurs qui étaient aux croisées et sur le toit des maisons comme parmi ceux qui remplissaient le cours. On découvre la statue et aussitôt il se fait un grand silence.

La bénédiction faite, le prélat prononça une allocution d'une voix forte et avec des gestes expressifs. Il était en mitre et en chape, et quoiqu'on ne put l'entendre partout, on était frappé de tant d'énergie dans un vieillard de 89 ans, parlant ainsi à tout son peuple au moment où il allait quitter l'administration du Diocèse. Après le discours a eu lieu la bénédiction pontificale que toute l'assistance a reçue à genoux en quelqu'endroit qu'elle fût placée. La procession a ensuite défilé pendant plusieurs heures devant le prélat assis dans un fauteuil sur l'estrade et environné du Chapitre. Ce coup d'oeil ne pouvait être comparé qu'à ce qu'on a vu dans ce même lieu à l'époque du choléra, mais avec la différence que tout était joie dans la circonstance actuelle.

<sup>12</sup> "M. Fortuné de Mazenod".

La procession s'est dirigée avec pompe vers la cathédrale, où elle est arrivée à huit heures et demi [e] du soir. Les connaisseurs ont admiré la statue. Le lundi, on a célébré l'office de la Ste Vierge. L'église n'a pas désempli et il y a eu un très grand nombre de communions. Le Prélat assistait à l'office.<sup>13</sup>

Deux jours après, la statue fut portée à N.-D. de la Garde. Il fallut plus de quatre heures pour faire le trajet, tant le peuple arrêtait souvent le cortège pour offrir des cierges et des fleurs. La musique du 18<sup>e</sup> exécutait [6] des symphonies militaires. Le lendemain, 5 juillet, l'Évêque de Marseille se rendit de grand matin à N.-D. de la Garde pour y célébrer la messe et ouvrir l'octave demandée par la piété des fidèles pour l'inauguration de la nouvelle statue.

Le succès couronnant l'oeuvre de l'administration, elle songea à embellir encore l'image de N.-D. de la Garde. Du consentement des donataires, divers bijoux furent destinés à former un médaillon en or, avec le chiffre de Marie en diamants. Mr Chanuel prouva de la manière la plus complète que, si ses marteaux avaient formé un chef-d'œuvre dans de grandes dimensions, ils pouvaient produire des merveilles dans les plus petites proportions. Ce médaillon garnit en ce moment le socle de la statue<sup>14</sup>.

### **Direction du Pèlerinage confiée aux Oblats**

Depuis que la nouvelle statue a été installée et que le pèlerinage a été confié au zèle des missionnaires Oblats de Marie Immaculée (autrefois appelés Missionnaires de Provence), la dévotion des Marseillais envers la Mère de Dieu semble avoir pris un nouvel essor. Ils visitent fréquemment le sanctuaire élevé par leurs pères, y sollicitent les faveurs dont ils ont besoin, et la mère de miséricorde, gardienne de leur ville, ne cesse de leur faire sentir par des faveurs multipliées les effets de sa puissante protection".

<sup>13</sup> "L'Ami de la Religion, 94-70".

<sup>14</sup> "Notice sur la statue d'argent par Mr. Ricard (Ant.) rédacteur de la Semaine de Marseille".

<sup>15</sup> "1<sup>er</sup> aumônier oblat, R.P. Eymard, nommé en décembre 1835; 2<sup>èmes</sup>, R.P. Semeria et R.P. Rolleri, nommés en mars 1837; 3<sup>e</sup> R.P. Bernard, août 1841".

### **Pieux usage des marins**

Il existe à Marseille une coutume bien touchante. Jamais on ne s'éloigne de ses proches sans aller visiter Notre-Dame de la Garde, surtout lorsqu'on doit affronter les dangers de la mer. C'est aux pieds de la Vierge Sainte que se versent les premières larmes d'adieu. Souvent on voit une femme du peuple y conduire son fils de 12 à 13 ans qui vient de revêtir pour la première fois son costume de marin. C'est là qu'elle lui fait toutes les recommandations que peut *peuvent* lui suggérer sa foi et son cœur de mère. C'est là qu'elle lui donne un scapulaire, une médaille ou un chapelet, le conjurant de les garder comme son trésor et sa sauvegarde. L'enfant, toujours attendri par la piété et les larmes de sa mère, promet volontiers de ne jamais oublier Dieu et la Bonne Mère.

### **Confiance filiale produite et entretenue par le nom de Bonne Mère**

Ce nom de Bonne Mère que le peuple de Marseille donne habituellement à la Vierge Sainte renferme sous sa naïve expression comme un parfum exquis de confiance filiale, de simplicité, de tendresse. Ces sentiments se déploient aussi dans l'habitude qu'ont les pêcheurs de regarder Notre Dame de la Garde comme la dispensatrice du bon et du mauvais temps. C'est la Bonne Mère qui leur envoie le [7] maëstral, la Bonne Mère qui donne la pluie, elle qui fait souffler le vent d'est ou la tramontane. La colline où elle a établi son sanctuaire leur sert de baromètre. Dans leur langage simple et religieux, ils rapportent tout à la Ste Vierge. Si la Bonne Mère le veut, disent-ils tous les jours, il fera beau temps, le vent tournera, nous reviendrons chargés de poissons, etc.

### **Son expression vive à la Procession annuelle**

Rien de plus touchant que ce qui se passe tous les ans à Marseille à l'époque de la Fête-Dieu. Il faut alors que le triomphe de la Mère vienne se mêler à celui du Fils. Il est d'usage que Notre Dame de la Garde quitte momentanément son sanctuaire, et se rapprochant des habitations de son peuple, les bénisse et les console par sa présence. Les journaux annoncent d'avance son itinéraire; les préparatifs se font avec un empressement toujours nouveau, dans les quartiers fortunés qu'elle doit traverser. Les

rues se couvrent dans toute leur largeur de tentes qui mettront la foule pieuse à couvert d'un soleil brûlant. La confrérie des Pénitents a le privilège de porter en triomphe la statue vénérée. Elle quitte la hauteur vers huit heures du matin au milieu des chants de joie que fait entendre la foule pleine d'un enthousiasme religieux. Elle traverse lentement divers quartiers de la ville et elle arrive après midi à l'église du Calvaire *ou sous le grand arceau de l'hôtel de ville où un reposoir lui a été dressé*. Là elle doit faire station et, Reine de miséricorde, donner audience aux malheureux qui ont des requêtes à lui présenter. Autrefois, on la portait dans une des salles de l'hôtel de ville où elle restait exposée la nuit au milieu des cierges. Le lendemain, on la report[e] solennellement à son sanctuaire. Dans le cours de la procession, et pour ainsi dire à chaque pas, la Vierge Sainte rencontre de petits reposoirs où les familles pieuses lui offrent des présents en harmonie avec leurs ressources. A côté, sur une table ou un siège qui lui sert de chaire, une petite fille vêtue de blanc, couronnée de fleurs et toute belle de candeur et d'innocence, fait les honneurs à la Reine des vierges en déclamant à sa louange un joli compliment préparé et appris longtemps d'avance. Elle lui présente l'hommage de la famille et elle en reçoit un bouquet qu'elle regarde comme un gage *précieux* d'affection de la Bonne Mère. Marie semble sourire à ces témoignages précoces d'une dévotion qui mêlera tant de douceur aux amertumes de la vie, et l'enfant Sauveur qu'elle porte sur son sein, ouvrant ses bras d'un air gracieux, fait entendre par ce geste expressif ce qu'il disait autrefois dans les jours de sa vie mortelle: "Laissez faire les petits enfants et ne les empêchez pas de [8] venir à moi; le Royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent." *St Matthieu 19-14*.

### **Un miracle éclatant publié par M<sup>gr</sup> l'Évêque**

La Bonne Mère honorée à Marseille d'une manière si naïve, si sincère, si affectueuse, répond à la piété de son peuple par des faveurs éclatantes et des grâces de choix. En voici un exemple récent que nous racontons en reproduisant la circulaire du vénérable prélat qui annonce à son clergé ce nouveau gage de la bonté de Marie:

Monseigneur l'Évêque de Marseille, à son Clergé.

Marseille, le 21 septembre 1843<sup>e</sup>.

[...] [Sans doute] la puissante protection de Marie se manifeste souvent à nous par des grâces signalées, qu'attestent diversement la reconnaissance et la dévotion des âmes fidèles. Mais quels que soient, même dans le lieu saint, les signes particuliers qui conservent et consacrent en quelque sorte le souvenir des grâces reçues, il n'est pas toujours possible de reconnaître les vrais caractères d'une dérogation à l'ordre de la nature dans les faits qui sont rappelés. Toutefois, nous devons distinguer de ceux-ci la guérison instantanée dont après une enquête que nous avons faite nous-même pour en constater l'authenticité, indépendamment de la connaissance personnelle que nous en avons déjà, nous voulons offrir le récit à l'édification de nos ouailles.

La Sœur Marie [Julie] Dugas, religieuse du premier monastère de la Visitation, dit des Grandes Maries, à Marseille, était retenue depuis cinq ans à l'infirmerie de la communauté par suite d'une complication de maux toujours croissants. Les médecins signalèrent d'abord dans son état des caractères de phthisie. Vinrent se joindre ensuite des fièvres intermittentes, et depuis trois ans une violente irritation d'entrailles qui ne permit plus à la malade de quitter un seul jour son lit. Son état devenait sans cesse plus grave et déconcertait toutes les ressources de l'art. Elle éprouvait un dégoût insurmontable pour toute sorte de nourriture; sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait se tenir sur son séant dans son lit, ni supporter dans sa chambre la conversation de deux personnes qui parlaient entr'elles. Elle avait de longs et fréquents évanouissements pendant lesquels, au dire des médecins, elle pouvait expirer. Des sueurs abondantes, des ulcères dans la bouche, d'horribles douleurs aux dents atteintes de carie par un effet de la malignité de la maladie, la fatiguaient sans cesse. La fièvre lente qui la consumait l'avait réduite à un amaigrissement [9] affreux. Enfin, il s'était manifesté depuis un an une sorte d'hydropisie qui, jointe à la consommation qui la minait, ne laissait que l'espoir de quelques mois de vie. Tel était l'état que l'on remarquait dans la Sœur Marie Julie et dont nous avons été nous-même bien des fois témoin. Les médecins l'avaient déclarée incurable. On donna deux fois le Saint Viatique à la malade, le danger de mort devenant imminent.

Cependant, voilà que le 18 juin<sup>17</sup> de cette présente année, la communauté apprend que le lendemain la procession de Notre-Dame de

<sup>16</sup> Texte de la lettre circulaire vérifié sur la copie authentique des Registres des lettres administratives du diocèse de Marseille, tome IV. Copie de lettres, commencé le 9 novembre 1838, fini le (8) mars 1844. Cité sous-dessous sous le signe RAL. Le document en question porte le no 424. Il manque dans le registre de la Garde les huit premières lignes de l'introduction.

<sup>17</sup> Le 18 juin/le 17 juin, RAL.

la Garde doit passer sous les murs du monastère. À cette nouvelle, la Supérieure se sent pressée intérieurement de demander par l'intercession de la Ste Vierge la guérison de la Soeur Marie Julie, à qui elle s'empresse de communiquer sa pensée. La communauté entière s'y associa sur l'invitation de la Supérieure, qui offre en outre à la Sainte Vierge, au nom de ses sœurs, la promesse de faire tous les jours, pendant un an, une communion pour la conversion des pécheurs. Plusieurs de ces filles pieuses passent en prières une partie de la nuit devant le Saint Sacrement. Il est enjoint au nom de la s[ain]te obéissance à la Soeur Marie Julie de s'unir dans son coeur à leurs supplications.

Le 18 juin, on transporte la malade de sa cellule dans une autre pièce d'où elle puisse ap [p]ercevoir, sans quitter son lit dressé près de la fenêtre, l'image de la Ste Vierge au moment du passage de la procession. Ce moment arrive. À la vue de la statue vénérée, elle ressent un vif saisissement. Ses larmes coulent. Elle remplit le vœu de l'obéissance qui exige qu'elle demande sa guérison. Elle fait cette demande et à l'instant la grâce est obtenue.

La Soeur Marie Julie a aussitôt recouvré ses anciennes forces. Pendant trois ans elle n'avait pu sortir de son lit où la violence de la maladie la retenait<sup>18</sup> immobile; et maintenant, tout à coup, elle descend de celui où elle était placée. Elle ne fait pour cela que s'appuyer sur la main de la Supérieure qui la lui tend comme pour lui prescrire d'en sortir. Elle marche, elle parcourt sans secours une partie considérable de la maison pour se rendre à une tribune de la chapelle, où elle va rendre à Dieu ses actions de grâces. Le lendemain matin, elle se lève comme si elle n'avait pas été malade. Elle a un entretien avec ses médecins, aussi surpris que touchés de ce qu'ils voient et qui reconnaissent hautement [ 10] le miracle opéré en quelque sorte sous leurs yeux. Elle reçoit au parloir plusieurs personnes qui viennent reconnaître le prodigieux changement opéré en elle. C'est sans fatigue qu'elle prend part à de pieuses conversations, elle qui auparavant pouvait à grand peine prononcer quelques mots mal articulés. Elle écrit à ses parents une lettre de trois pages d'une main ferme et en très beaux caractères, après que naguère elle ne pouvait même pas signer. Elle assiste à la procession indiquée par la Supérieure pour remercier Dieu du bienfait de sa guérison. Elle va au réfectoire, au chœur, et se trouve aux exercices de la communauté où elle n'avait pas paru depuis si longtemps.

Son rétablissement complet dès la veille ne s'est pas ensuite démenti et nous l'avons revue plusieurs fois depuis lors, [toujours] dans un état de parfaite santé. Interrogée par nous-même, elle nous a fait le récit que nous produisons et après l'avoir entendue, nous n'avons

<sup>18</sup> Retenait/rendait, RAL.

pas hésité à prononcer qu'elle nous avait raconté un miracle, dont les circonstances nous étaient d'ailleurs connues. Le certificat des deux médecins qui la soignaient atteste à la fois et l'extrême gravité de sa maladie et son retour subit et inattendu à la santé. Vous trouverez ci-après cette pièce qui mérite d'être citée à la suite de notre relation.

Vous bénirez avec nous l'auteur de tout bien qui a daigné produire pour notre édification personnelle un si incontestable effet de son pouvoir en dehors des lois ordinaires de la nature et vous rendrez gloire aussi à la bienheureuse Vierge Marie dont l'intercession a obtenu cette grâce. Ce sera pour vous ainsi que pour vos paroissiens un motif de plus de lever plus fréquemment vos regards vers la montagne sainte d'où viendra son secours, c'est-à-dire vers le Ciel où, de tous les points de la terre, Marie reçoit les vœux de ses enfants et d'où elle leur répond par les bienfaits divins dont elle est la distributrice. Mais puisque les temples qui lui sont dédiés offrent ici-bas une figure de son céleste séjour, puisque, à raison de la dévotion qui y amène de pieux concours et du culte de confiance et d'amour qu'on lui rend, ils deviennent les lieux privilégiés de sa miséricorde maternelle envers les hommes, nous aimerons tous à rapporter dans ce sens légitime au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde la grâce reçue à l'aspect de l'image qui y représente la Reine du Ciel. Nous nous plairons aussi toujours davantage à aller invoquer cette Reine immortelle dans ce même sanctuaire, bâti sur la colline du haut de laquelle elle se montre au navigateur [encore] éloigné [11] comme la consolante étoile de la mer, tandis qu'elle tient son sceptre protecteur toujours étendu sur la Ville de Marseille qui est à ses pieds.

En conséquence vous annoncerez [M. le Curé] aux fidèles [de votre paroisse] qu'en actions de grâces de la guérison miraculeuse dont nous venons de vous entretenir, il sera célébré le Dimanche 8 octobre prochain, fête de la Maternité de la Ste Vierge, dans la chapelle de Notre-Dame de la Garde à Marseille, une messe solennelle suivie du Te Deum, du Sub tuum prvsidium<sup>19</sup> et de la bénédiction du [Très] S [air.] t Sacrement.

MM. les administrateurs de cette chapelle voudront bien dresser pour qu'il en conste procès verbal de cette cérémonie dans les registres de leurs délibérations où ils transcriront aussi notre présente lettre-circulaire qui sera lue en chaire dans toutes les églises de notre Diocèse.

Recevez M[r le Curé] l'assurance [de mon sincère attachement.] [f]

C[harles] J[oseph] Eugène, évêque de Marseille

*Suivent les déclarations des médecins Dugaz oncle et neveu<sup>20</sup>.*

<sup>19</sup> Sub tuum præsidium/Sub tuum, RAL.

<sup>20</sup> "Toutes ces pièces sont relatées dans l'Univers et l'Union catholique, 9 octobre 1843; dans l'Ami de la Religion, 16 octobre 1843".

### Don du bourdon en 1845

Tout récemment encore, les Marseillais viennent de donner un nouveau témoignage de leur dévotion héréditaire pour Notre Dame de la Garde par le don généreux qu'ils lui ont offert. C'est une cloche énorme sortie des ateliers de Mr Morel de Lyon et transportée à Marseille sur un *des grands bateaux qui naviguaient sur le Rhône*<sup>21</sup>. Le bourdon de N.-D. de la Garde peut être considéré comme un chef-d'œuvre du genre; il est couvert d'ornements en relief d'une très grande richesse et d'une exécution parfaite. Sa hauteur est de deux mètres cinquante-quatre centimètres et sa largeur transversale de plus de deux m[è]tres. Son poids est de dix mille Kilogrammes, deux mille de moins que celui de N [otre-] Dame de Paris, et deux mille de plus que celui de St Jean de Lyon. La beauté du son qu'on entend à 6 lieues répond à l'aspect extérieur de l'ouvrage.

Le baptême de la cloche eut lieu sur la plaine de St Michel, le 5 octobre 1845, au milieu d'une foule pressée qui n'encombrait pas seulement l'esplanade entière et ses avenues, mais qui se groupait à toutes les croisées et qui s'entassait jusque sur les toits des maisons, aussi loin que la vue pouvait s'étendre. M<sup>gr</sup> l'Évêque de Marseille fit la cérémonie qu'honorait aussi de sa présence M<sup>gr</sup> de Nevers<sup>22</sup>. Le bourdon gigantesque ayant reçu les aspersiones d'eau bénite, les parfums de l'encens et les onctions [ 12] du saint chrême au milieu des sons bruyants de la musique... et des chants liturgiques du clergé, le Prélat a fait trois fois retentir la cloche... que le parrain Mr Raynard, maire de la ville, et la marraine M[m]e Wulfran Puget ont successivement répétée. La cloche a reçu le nom de Marie-Joséphine.

Pour faire monter ce lourd métal jusqu'au sommet de la colline, un chemin spécial fut construit au milieu de difficultés sans nombre; il fut placé dans un campanile gracieux déjà pourvu d'un contrepoids et de tout le matériel nécessaire pour le mettre en branle à l'aide d'un mécanisme ingénieux de pose. Quatre hommes suffisent pour le mettre en mouvement. La dépense totale

<sup>21</sup> "D'Avignon à Marseille, il fut transporté sur un char construit ad hoc".

<sup>22</sup> C'était un lyonnais: Dominique-Antoine-Marie Dufêtre (17 avril 1796-6 novembre 1860). Il avait été sacré évêque de Nevers, par le cardinal de Bonald, le 12 mars 1843.

de métal, fonte, transport et mise en place s'éleva à plus de 100,000 francs".

### **Le R.P. Bernard**

Hâtons-nous de dire que pour suffire à une si énorme *dépense* l'administration de N [otre-] Dame de la Garde n'aurait pas pu compter sur ses ressources ordinaires encore bien modiques. Mais elle avait pour auxiliaire le dévouement et le zèle ardent d'un vénéré missionnaire qu'il est temps de faire connaître<sup>24</sup>. C'était le R.P. Bernard de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée primitivement appelés missionnaires de Provence. C'est lui qui pour la statue comme pour la cloche se mit principalement en mouvement pour ramasser les fonds nécessaires. Connu dans toutes les paroisses de la ville et de la banlieue, qu'il avait évangélisées, il avait conquis les sympathies de presque toutes les familles et il avait su stimuler admirablement leur générosité en faveur du sanctuaire dont il était le chapelain. On le vit le jour de la bénédiction de la statue et de la cloche, à la tête de tous les administrateurs, parcourir les rangs de la foule condensée dans toutes les rues, le bassin à la main et suivi par un homme qui portait les aumônes recueillies. Inutile de dire que la quête fut très abondante.

### **Organisation progressive du service du sanctuaire**

Voici maintenant comment par *ses* soins et sous son inspi-

<sup>23</sup> On trouve insérées entre les pages 12 et 13 du manuscrit quelques copies de documents: 1. Documents archéologiques sur la cloche de N.-D. de la Garde, Revue de Marseille, février 1879 (texte de l'inscription latine que porte la cloche et où apparaît le nom du Fondateur... "solemni ritu consecravit et nomina Marini Joseph imposuit Illustrissimus ac Reverendissimus Carolus Joseph Eugenius de Mazenod Episcopus Massiliensis anno Domini MDCCXLIV"); 2. Une ode de M. Autran à l'occasion de la bénédiction du bourdon, Revue de Marseille, février 1879 (la strophe 5 — il y en a 15 — fait allusion à Mgr de Mazenod: "Au milieu de l'encens, des flambeaux, des cantiques / L'Évêque a prononcé les paroles mystiques / Qui font courber la tête et fléchir les genoux / Et comme un nouveau-né dans la cité Romaine / Le voilà, dès ce jour, bronze catéchumène, / Le voilà, notre frère à tous."); 3. Cloche de Montmartre, appelée La Savoyarde (description et comparaison avec d'autres cloches).

<sup>24</sup> "Les renseignements cités ici sont tirés d'une biographie du P. Bernard, écrite par M<sup>sr</sup> Jeancard, Évêque de Cérame, qui fut longtemps grand vicaire de M<sup>sr</sup> de Mazenod (Eugène)".

ration le service divin de N [otre-] Dame de la Garde avait été organisé.

En 1823, époque où Mgr Fortuné de Mazenod prenait possession du siège épiscopal de Marseille, la chapelle de Notre-Dame de la Garde, quoique réputée lieu de grande dévotion, n'était cepen [ 13] dant desservie que d'une manière négligée. Un seul prêtre y était attaché en qualité d'aumônier; et il n'y avait que deux messes réglementaires par semaine: une le samedi et une le dimanche. L'administration diocésaine eut aussitôt la pensée d'améliorer cet état de choses. Il fut établi que l'aumônier dirait la messe tous les jours à Notre-Dame de la Garde. Mais quelle] pouvait être la rétribution d'un pareil service? Il fallait cependant faire tous les jours l'ascension de la colline. La difficulté de trouver un aumônier à ce *genre de* ministère peu rétribué fit penser à un Oblat. Si le P. Bernard ne fut pas le premier désigné, il fut assurément un des premiers<sup>25</sup>, et cette amélioration amena dans le pèlerinage un notable changement. Les fidèles assurés d'entendre tous les jours une messe à une heure fixe montaient en plus grand nombre au sanctuaire. Bientôt, par suite de l'affluence, au lieu d'un aumônier, on en mit deux, l'un et l'autre Oblats. Le P. Bernard qui confessait beaucoup en ville se mit à entendre les confessions à Notre-Dame de la Garde comme au Calvaire. Bien des personnes gagnées par sa charité et encouragées par son zèle montraient de l'empressement à faire le pèlerinage. Il se mit en rapport avec un grand nombre de familles qui apprirent à le connaître et à l'estimer. Les administrateurs laïcs du sanctuaire conçurent pour lui la plus grande confiance. Il excitait constamment leur zèle, faisait naître dans leur esprit des pensées d'amélioration et d'agrandissement qui étaient justifiées par l'augmentation des ressources, résultat de sa manière d'opérer dans l'intérêt de la dévotion.

### **Maison des aumôniers**

Une des plus pressantes améliorations était celle que réclamait la situation des aumôniers. Il fallait rapprocher leur demeure pour faciliter *la promptitude et l'assiduité de leur service*. Déjà

<sup>25</sup> "Le R.P. Semeria, mort Évêque de Ceylan en 1867, fut le 1<sup>er</sup> chapelain nommé en 1837. Il fut remplacé par le R.P. Bernard en 1841".

plusieurs autres Pères avaient été adjoints aux deux premiers, et on comprit la nécessité de les réunir en *une* communauté spécialement attachée au sanctuaire. Avec plein pouvoir de l'autorité diocésaine, le Père Bernard acheta un terrain *et une maison* sur le flanc et à mi-côte de la colline. Cette *maison fut aussitôt considérablement agrandie* et le P. Bernard en fut le premier supérieur<sup>26</sup>. Il avait d'abord rempli les fonctions de cette charge dans la maison du Calvaire, mais une fois placé près de son sanctuaire chéri, on ne saurait dire avec quel zèle infatigable [14] il s'attacha de plus en plus à accroître la dévotion envers Notre Dame de la Garde, soit qu'il exerçât le ministère dans la chapelle où il prêchait fréquemment, soit qu'il vînt plusieurs jours de la semaine entendre les confessions en ville. Sa pensée se tournait toujours vers la s[ain]te colline. Sauver les âmes par la dévotion envers la Bonne Mère, c'était un sentiment qui ne l'abandonnait jamais. Aussi regrettait-il beaucoup que le sanctuaire fût réduit à de si étroites dimensions. Il le regardait comme indigne de la glorieuse Reine qui y avait établi son trône. On l'avait agrandi en ajoutant un bas-côté assez informe à la chapelle primitive. Selon le P. Bernard il ne fallait rien moins que s'emparer de tout le fort de Notre-Dame de la Garde et y élever un monument digne de la ville de Marseille et de la Mère de Dieu. Rien n'était plus conforme aux vœux de Mgr de Mazenod (Eugène) , alors Évêque de Marseille et sénateur, qu'un tel projet. Mais sa réalisation paraissait alors hérissée de difficultés presque] insurmontables.

### **Projet de reconstruction d'un nouveau sanctuaire**

La petite citadelle de Notre-Dame de la Garde était propriété de l'État. D'après le plan du P. Bernard, les constructions destinées au logement du commandant et des troupes devaient être rasées. Le ministre de la guerre Mr le Comte d'Hautpoul, qui avait commandé à Marseille, n'était pas très opposé à céder l'espace nécessaire mais il n'osait pas prendre sur lui de faire cette concession malgré le génie militaire, qui répondait par un refus absolu. On désespérait du succès. Mgr l'Évêque de Marseille, avec la persistance ordinaire de son caractère quand il s'agissait

<sup>26</sup> "La communauté fut installée le 15 septembre 1850".

de la gloire de Dieu et des intérêts de la Religion, ne cessa de demander, frappant à toutes les portes et sollicitant sans relâche toutes les personnes qui pouvaient l'aider dans cette affaire difficile.

Sur ces entrefaites, le général Niel, depuis maréchal et ministre de la guerre, vint à passer à Marseille pour inspecter les fortifications du Midi de la France. Il était président du conseil d'administration du génie militaire. M<sup>gr</sup> de Mazenod ne laissa pas échapper l'occasion de l'entretenir de son projet favori. Le général ne dissimula pas les difficultés que présentait le plan qui impliquait l'abandon de la petite forteresse. Selon lui il était nécessaire de la conserver comme un point de défense important à cause de sa situation. [15] La question fut donc de savoir si le sanctuaire pouvait être reconstruit sans la suppression des fortifications. L'affaire ayant été étudiée et le génie ayant présenté la configuration des lieux de manière à concilier les intérêts religieux et les intérêts militaires, on put espérer le succès. Un voyage de M<sup>gr</sup> de Mazenod à Paris précipita les événements. Il vit le général Niel après avoir gagné à ses propositions le ministre de la guerre. Le président du conseil des fortifications s'établit le défenseur de Notre-Dame de la Garde devant le conseil qu'il présidait et la cause fut gagnée. Un décret impérial autorisant la *construction* de la nouvelle église sur l'emplacement projeté intervint; la seule condition mise à la concession fut qu'il serait construit au sud de la forteresse un petit bastion aux frais de l'administration de Notre-Dame de la Garde et sous la surveillance des officiers du génie.

M<sup>gr</sup> de Mazenod publia, le 1<sup>er</sup> novembre 1852, un mandement pour annoncer l'érection du nouvel édifice et faire appel à la générosité des fidèles<sup>27</sup>. Les prêtres furent invités à souscrire pour une somme relativement minime mais qui dans son ensemble constitua un fonds considérable. Les souscriptions des fidèles ne furent pas nombreuses. On ne les pressa pas, on se réservait d'exploiter cette ressource lorsque les constructions seraient avancées. Les premières offrandes furent bientôt épuisées; on imagina alors de faire une loterie par toute la France. Par ses soins incessants et à force de sollicitations et de lettres diverses, Mon-

<sup>27</sup> "Le 1<sup>er</sup> nom inscrit sur cette liste fut celui de l'immortel Pie IX".

seigneur obtint du gouvernement l'autorisation d'émettre cette loterie à un franc le billet jusqu'à concurrence de 1,200,000. La loterie organisée avec des combinaisons multiples ne donna pas cette somme. Cependant, malgré les mécomptes et les frais, elle fit entrer dans la caisse de l'œuvre 400,000.

### Organisation d'une loterie

Les peines que se donna le P. Bernard pour diriger les opérations de la loterie sont au-dessus de toute expression. C'était pour lui un travail incessant de tous les jours et presque de toutes les heures. De concert avec quatre ou cinq administrateurs, hommes de bonne volonté et d'une activité infatigable, il ne négligeait rien, ouvrait tous les jours un nombre [ 16] considérable de lettres. Répondre aux demandes, trouver les moyens de faire de nouveaux placements, prévenir les embarras de tout genre suscités par les agents du dehors, c'était une affaire colossale dans ses détails. Le mérite de cet immense travail revient en grande partie au P. Bernard.

L'architecte de la future église avait été choisi par Mr Vaudoyer, architecte de la cathédrale de Marseille. C'était sous sa direction et d'après ses idées qu'un de ses élèves Mr Espérandieu dut procéder. Celui-ci ne voulut rien épargner pour rendre la nouvelle chapelle digne de Marseille et de la célébrité du sanctuaire de Notre-Dame de la Garde. Pour cela on dut inventer un plan distingué dans sa forme et employer les plus beaux matériaux, les marbres les plus précieux<sup>28</sup>. Une chapelle romanobyzantine<sup>29</sup> ornée à l'intérieur d'un riche revêtement de marbre

<sup>28</sup> 1. Marbre blanc de Carrare; 2. Marbre rouge de Brignoles; 3. Porphyre de Fréjus; 4. Granit rouge; 5. Marbre vert des Alpes pour les colonnes des tribunes; 6. Il y a aussi aux tabernacles des autels latéraux des colonnettes en Lapis Lazzuli".

<sup>29</sup> "Le style romano-byzantin est caractérisé par l'alliance de la tour carrée et de la coupole.

Hauteur de la tour	40 m
id. du piédestal de la Vierge	12
id. statue de la Vierge	9
	61

La coupole 35 m., dont 9,50 de diamètre.

L'édifice entier a 47 m. de long[ueur] et 16 de larg[eur]. L'extérieur est bâti en pierre de Calissanne coupée par des cordons de Colfatine (pierre de Florence) bleu pâle".

devait s'élever sur une crypte ou église inférieure. Cette dernière partie qui devait comprendre toute l'étendue de l'édifice devant être creusée dans le roc *vis* offrait une œuvre difficile. L'entrepreneur, Mr Bérengier, l'homme de confiance de l'évêché, consentit à faire ce travail et à avancer des sommes énormes.

### **Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre**

Tout étant prêt, la première pierre du nouveau sanctuaire fut posée solennellement le 28 août 1853<sup>30</sup>. Deux ans avant sa mort, Mgr de Mazenod put voir achever cette chapelle souterraine dont les proportions heureuses, la décoration, le demi-jour favorable au recueillement, rappellent les plus belles cryptes que nous a léguées le moyen-âge, mais il ne lui fut pas donné de consacrer le nouveau temple de Notre-Dame de la Garde. Cette gloire était réservée à son successeur<sup>31</sup>.

## **II — Notice sur la maison de N.-D. de la Garde**

### **Les aumôniers avant la maison de la Garde**

La maison professe des Oblats de N.-D. de la Garde a dû sa fondation à la nécessité où se trouva l'autorité diocésaine de Marseille d'organiser solidement le service du Sanctuaire. Cette organisation date de l'année 1837<sup>32</sup>

Jusqu'alors ce service confié d'abord à un prêtre séculier et ensuite aux RR. PP. Oblats de Marie Immac[ulée] n'avait pu s'accomplir que dans des conditions assez précaires: il n'y avait qu'un ou deux aumôniers et ils montaient de leur résidence du

<sup>30</sup> "Notice de M. l'abbé Bayle au Manuel du pèlerinage, p. 21. On lit dans la relation du P. Dassy que ce fut le 11 septembre 1853".

<sup>31</sup> Le récit se poursuit par les travaux de Mgr Cruice en vue de l'achèvement du sanctuaire de N.-D. de la Garde.

<sup>32</sup> "D'après les Nécrologies des RR. PP. Oblats, 1) le P. Eymard en décembre 1835 (sorti de la Cong.); 2) le P. Semeria, janvier 1837 et le P. Roller, mars 1837, furent les lers chapelains Oblats nommés par M<sup>gr</sup> de Mazenod en remplacement des prêtres séculiers. Parmi ces prêtres, on cite Mr Cheilan, curé du Rouet en 1814 et 15; Mr Eyrenty, Génois, curé de St Genier qui fit le service pendant 6 ans de 1816 à 1822 et mourut à St Anne de Toulon".

Calvaire, le samedi et le dimanche seulement, pour célébrer la sainte messe. Le reste du temps le Sanctuaire restait fermé.

### **R.P. Jean Bernard**

Tel était encore l'état des choses lorsqu'en 1841 le R.P. Bernard fut chargé de cette œuvre. Il reconnut aussitôt l'insuffisance des offices célébrés à la Garde et il prit sur lui d'y monter tous les jours avec un ou deux de ses confrères.

Au moment où les fidèles de Marseille purent compter sur une ou plusieurs messes fixes et quotidiennes, il se produisit un mouvement d'ascension beaucoup plus prononcé et toujours croissant vers [2] la sainte colline. Des pèlerins nombreux y vinrent aussi de la banlieue et des départements voisins.

En 1849, l'administration du Sanctuaire, dans une Délibération en date du 10 décembre, exprima le vœu que les aumôniers alors au nombre de cinq fussent plus rapprochés de la Chapelle et dans ce but leur fit don d'un terrain sur la colline, à mi-côte au nord-est et en dehors des possessions du domaine, à condition que les Oblats s'y bâtiraient à leurs frais une résidence.

### **Maison Rouquier**

Mais avant que ce projet fut réalisé, ou *plutôt le génie en ayant enrayé l'exécution*, il se présenta une maison à acquérir tout près de là. C'était la campagne de Mr Rouquier<sup>33</sup>, *mort cette même année dans sa campagne*. Cette maison très bien située sur le chemin à côté de l'oratoire et jouissant d'une perspective magnifique n'était pas très spatieuse, mais il suffirait de l'agrandir *tant soit peu* pour l'accommoder à sa destination projetée.

### **Historique de la maison Brouquier**

En 1825 *ou 23(?)* elle était la propriété de Mr le Comte de Villeneuve-Bargemont, alors Préfet de la ville. Ce fut *deux*

<sup>33</sup> "La campagne Rouquier fut d'abord louée par P. Bernard en attendant de pouvoir l'acheter; elle était en ce moment un immeuble d'hoirie. L'administration paya seulement la première année de location".

*ans avant, 1823*, qu'elle eut l'insigne honneur de recevoir dans ses murs l'illustre fille de Louis XVI, la Duchesse d'Angoulême.

Cette princesse, dans une visite qu'elle fit à Marseille, voulut monter à la Garde et venir prier dans son sanctuaire vénéré. On a voulu [3] perpétuer ce glorieux souvenir par une inscription encore existante, gravée sur une plaque de marbre et fixée au côté intérieur de la grande porte d'entrée<sup>34</sup>.

Depuis cette époque, la maison et son enclos avaient rapidement passé dans différentes mains: elle fut d'abord vendue à un nommé Magol; puis à Mr Lombard. Peu de temps après, c'était Mr Brunet qui en devenait propriétaire. Celui-ci la transmet à Mr Bérangier, ancien capitaine marin, et enfin elle était tombée au pouvoir de Mr Brouquier au moment où le R.P. Bernard reçut l'ordre d'en faire l'acquisition<sup>35</sup>. Elle avait déjà passé par héritage à Mr Gillibert (Laurent) qui la tenait de son épouse, l'une des filles de Mr Rouquier. Cette maison et son enclos assez considérable coûta à la Congrégation de 25 à 30 mille francs<sup>36</sup>.

### **Installation des Pères Oblats dans leur maison**

Aussitôt acquise *ou louée*, elle reçut ses nouveaux habitants et quoique assez exigüe elle put contenir une 'communauté de *quatre à cinq* religieux dont le R.P. Bernard fut établi supérieur. Les PP. Chauviré, Wandenberg et Saby formaient le reste de la colonie religieuse. Leur installation est en date du 16 septembre 1850. L'acte solennel émané du RR. Supérieur Général Monseigneur de Mazenod érigea *alors* la maison de la Garde en maison professe de la Congrégation des Oblats. *Le contreseing est du R.P. Bellon, assistant général.* [4]

### **Agrandissements de la maison**

Si l'on s'était borné au premier plan visé par l'acquisition, cette petite résidence aurait pu rigoureusement suffire. Mais sa

<sup>34</sup> "On lit encore: Le 15 mai 1823 / S.A.R. /Madame Duchesse / d'Angoulême / a visité cette campagne appartenant à Mr de Villeneuve Bargemont, Préfet".

<sup>35</sup> "La maison de la Garde ne fut acquise par le R.P. Bernard que le 4 mars 1852 par acte public. Lorsque les Oblats y furent installés par Ms<sup>e</sup> de Mazenod le 16 septembre 1850, la maison était seulement louée ou acquise sous seing privé. — Voir page 260 la copie de l'acte d'achat."

<sup>36</sup> Les mots "à 30" rayés dans l'original.

position merveilleusement agréable, sa solitude, son enclos, firent naître d'autres prévisions et déterminèrent un agrandissement presque immédiat. Sous la direction de Mr l'architecte Taufret la maison fut allongée de 8 mètres sur sa façade et couronnée par un 2<sup>e</sup> étage qui permit de la doter d'environ 16 cellules. Elle reçut pour complément une chapelle, une cuisine et un réfectoire, et plusieurs dépendances au sous-sol. Ces nouvelles constructions augmentèrent le prix d'acquisition de 30 mille francs environ.

### **Travaux du R.P. Bernard**

Trois ans se passèrent avant que les constructions commencées pussent s'achever; mais pendant ce temps que faisait le R.P. Bernard?

Toujours plein de zèle et d'ardeur pour le service du Sanctuaire de la Garde, dont il poursuivait l'entière réédification, il s'occupait aussi très activement de l'arrangement des différentes parties de la maison et du jardin.

C'est à lui qu'on doit ces rampes superposées qui exigèrent tant de murs de soutènement, l'élargissement de cette terrasse carrelée qui orne le devant de la maison, ce prolongement de perspective si agréablement ménagé vers la colline, ces grandes citernes où se recueille et se conserve une provision considérable d'eau saine [5] et potable pour suffire aux besoins de la communauté pendant les plus fortes chaleurs de l'été, cette fontaine et ce grand bassin qui font la richesse du jardin, la petite serre et le petit rucher bâti sur l'emplacement d'une vieille citerne servant autrefois de glacière; enfin, miner les rochers, soulever et entasser des blocs, faire transporter de la terre végétale dans les plate[s]-bandes, les complanter d'arbres fruitiers, ce fut l'emploi continu de son activité pendant les trois années de son Supériorat<sup>37</sup>.

### **Agrandissements finis**

On était au mois de novembre 1853. Le R.P. Bernard, confirmé dans ses fonctions par le R.P. Casimir Aubert, Vice-Pro-

<sup>37</sup> "31 octobre 1853 / R.P. Bernard, supérieur; assesseurs: Joseph Bise et André Sumien; Tissot, économe-.

vincial, jugea avec son conseil qu'il était temps de s'installer dans les nouveaux appartements, et après les avoir *pourvus* des meubles les plus indispensables, il donna à chaque aumônier sa cellule, et la communauté que resserraient jusqu'alors de trop étroites limites put se mouvoir un peu plus à l'aise.

### Le grand Cours

Lin an à peine s'était écoulé que la maison de la Garde, quoiqu[e] agrandie, vit encore combler ses vides par l'appoint d'un autre personnel que celui des aumôniers. Il fut décrété qu'un certain nombre de jeunes missionnaires viendraient y suivre à l'ombre du Sanctuaire de Marie *immaculée* un cours de hautes études<sup>38</sup> [6] préparatoire au ministère de la chaire. Le nombre de ces jeunes apôtres fut très variable et ne *s'étendit* guères *au-delà* de huit.

Pendant ce temps le R.P. Bernard restant supérieur des aumôniers était suppléé dans le régime interne de la maison par le R.P. Bellon qui eut en majeure partie la direction de l'œuvre du Grand-Cours. Les Pères Vincent, *Gigaud* et Chainé concoururent aussi à cette oeuvre comme maîtres d'éloquence et de théologie. Le P. Nicolas y professait l'Écriture Sainte<sup>39</sup>

Telle fut la composition de la communauté de la Garde pendant l'espace d'environ cinq ans. Réunis sous l'empire des Règles religieuses, tous les membres s'y appliquaient à leurs fonctions respectives. Les aumôniers se dévouaient au ministère du Sanctuaire, les étudiants concourraient à ce même ministère par la célébration quotidienne de la messe et les missionnaires descendaient tour à tour de la s[ain]te montagne pour aller aux travaux de l'apostolat.

<sup>38</sup> "Ce ne fut qu'au mois de mai 1855 que le Grand Cours eut son exécution positive. Il dura un peu plus de 3 ans".

<sup>39</sup> "Note — Il ne faut pas confondre le R.P. Bellon (Charles Barthélémi), mort à Bordeaux le 21 juin 1861, remplissant les fonctions de Directeur de la Ste Famille, avec le R.P. Bellon (François) que nous verrons bientôt figurer aussi à la Garde comme Supérieur de la maison et premier aumônier du Sanctuaire et qui se trouve actuellement — juillet 1875 — au Calvaire, remplissant les importantes fonctions de Procureur provincial".

Vers cette époque (mars 1854) , la vieille chapelle du fort avait entièrement disparu. Par la haute influence de Monseigneur de Mazenod, sénateur de l'Empire, et l'active impulsion du R.P. Bernard, l'administration était parvenue à pouvoir réaliser son vœu le plus ardent. Un nouveau sanctuaire, aussi riche par son architecture que par les [7] matériaux qui y furent employés, s'élevait à la place de l'autre. Mais en attendant l'achèvement de ce bel édifice, tous les offices du culte étaient célébrés dans une chapelle provisoire bâtie à côté de l'entrée du fort.

La dévotion des fidèles loin de souffrir de cet état de choses prenait au contraire tous les jours un plus grand développement. Les Pères de la maison heureux témoins de ce double progrès y contribuaient de tout leur pouvoir.

C'est tout ce qu'on peut dire de la vie des Missionnaires Oblats de N.-D. de la Garde. Les souvenirs historiques renfermés dans les archives de la maison ne fournissent presque rien<sup>40</sup>.

<sup>40</sup> On a par la suite couvert les marges et le bas des pages 6 et 7 du manuscrit de différentes annotations que nous reproduisons ici par ordre chronologique:

"19 juin 1854, M<sup>gr</sup> de Mazenod bénit solennellement la maison agrandie et en quelque sorte reconstruite. Il a consacré l'autel de la chapelle intérieure et appliqué les indulgences à la statue de la Sainte Vierge placée extérieurement à l'angle de la maison. A cette occasion, il y a eu réunion de famille, les Pères du Calvaire et du Grand Séminaire ayant été invités à la cérémonie".

"Personnel de la maison en février 1855: RR. PP. Bernard, supérieur, Sumien, Ch. Barret, Lestavre, Bonefoy; ff. convers Sallas et Marcellin Porte. La maison, dont les recettes s'élevèrent à 8.000 f. et les dépenses à 7.000 f. doit fournir 1.000 f. à la caisse provinciale. (Conseil provincial du 27 février 1855.)"

"Mai 1856: le fr. Fayard va à Lumières; il est remplacé par le fr. Moiraud du Calvaire".

"En 1856, recettes: 8.504,02; dépenses: 8.214,87".

"Contribution à la Caisse de la Maison générale pour le ter trimestre 1857: 250 f. pour 5 pères".

"En 1857: recettes: 10.002,15 f.; dépenses: 9.993,52".

"1857-1858, la maison de N.-D. de la Garde, qui appartient à notre province, a été affectée par notre Rme Père général pour le cours des hautes études et devient en quelque sorte une annexe de Montolivet; sous le rapport de la direction des études, elle dépend de l'administration générale de la Congrégation et pour le reste, elle demeure sous la juridiction ordinaire du Provincial. Son personnel est constitué de la manière suivante: le R.P. Vincens, assistant général, directeur du Cours; le R.P. Charles Bellon, supérieur local et professeur du Cours; R.P. Bernard, ter assesseur, économe et aumônier du sanctuaire de N.-D. de la Garde; R.P. Fayette, 2<sup>e</sup> assesseur et professeur du Cours; les PP. Bonnefoy, Bassoul, Fisse, Bessac, Bordet,

Voici néanmoins quelques faits que nous en détachons pour leur donner ici une place.

En 1856, le 4 juillet, le R.P. Bernard, confirmé pour la 3e fois dans ses fonctions de supérieur, convoquait et présidait un conseil extraordinaire à l'effet d'élire un député au Chapitre Général. Tous les Pères présents dans la maison prirent part à cette élection: c'étaient les RR. PP. Bernard, Nicolas, D. Rey<sup>41</sup>, Piot, Fouquet, Frain, Balaïn, Bellon, Pouzin. Le choix de tous tomba sur le R.P. Nicolas.

Dans les Conseils mensuels on avait souvent reconnu l'urgence de relever les murs de clôture du jardin ou d'en réparer d'autres qui menaçaient ruine. Ces réparations furent commencées en 1859 et continuées en 1860<sup>42</sup>. [8]

### **Mort de M<sup>gr</sup> de Mazenod**

Le 21 mai 1861.

Cette date fut pour Marseille et pour la Congrégation *des* Oblats un grand jour de deuil.

Monseigneur Charles Joseph Eugène de Mazenod, à la suite d'une opération douloureuse nécessitée par un squirre formé sous les côtes, succombait après quatre mois de souffrances.

Le Diocèse perdait en sa personne un de ses plus grands Pontifes et la Congrégation, son illustre fondateur et chef.

Sacré et le Fr. Audric, élèves du Cours. Conseil provincial du 22 octobre 1857".

"En 1857, recettes: 10.002,15 f.; dépenses: 9.993,52".

"Le P. Joseph-Marie MALMARTEL, ordonné prêtre le 27 juin 1858, reçoit sa première obédience pour N.-D. de la Garde. Il y passe huit mois sous la direction du R.P. Vincens. En février 1859, il est envoyé à N.-D. de Sion. (Notices nécrologiques, tome 7, p. 189.)".

"Le frère Augustin Chalvèche, né en 1821, quitte le Calvaire en 1858 pour la maison de la Garde. Il organise et dirige le magasin d'objets de piété pendant 34 ans. Mort le 20 mars 1899 à Notre-Dame du Bon Secours".

"30 décembre 1858, le Conseil provincial nomme assesseurs les RR. PP. Chaine et Mauran".

"Le P. Alexandre Chaine (né en 1824), en 1858 nommé à la Garde et ler assesseur du R.P. Bernard. Nommé en 1862 à la maison de Paris. Après un séjour au Calvaire en 1880, il mourra à l'Osier en 1893".

<sup>41</sup> "Il s'agit du R.P. D. Rey, aumônier aussi des prisons".

<sup>42</sup> "En décembre 1859, RR. PP. Dassy et D. Rey assesseurs; Sumien, chapelain".

Le R.P. Tempier, son fidèle coopérateur et le confident intime de toutes ses pensées, prit aussitôt le gouvernement de la Congrégation à titre de Vicaire Général provisoire.

L'élection du nouveau Supérieur Général devait se faire par les députés choisis dans chaque maison. Le Conseil fut donc réuni à la Garde, le 2 août, sur la convocation du R.P. Wandenberg, Provincial.

Les RR. PP. Bernard, Viala, Nicolas, Sumien, Vivier, Dassy et d'Halluin prirent part à cette élection. Le R.P. Nicolas fut de nouveau élu député au Chapitre provincial que devait suivre le Chapitre général tenu à Paris, le 4 décembre 1861.

Ce fut en ce Chapitre que le Très Révérend Père Fabre, notre bien aimé et très vénéré Supérieur Général actuel, fut placé à la tête de la Congrégation. Son élection eut lieu le 5 décembre 1861<sup>43</sup>.

### **Le P. Bernard cesse d'être supérieur**

Trois mois après (en avril 1862) finit la supériorité du P. Bernard dans la maison de la Garde<sup>44</sup>.

Après trois confirmations successives, après dix ans d'activité et de dévouement pendant lesquels il avait entrepris et mis en bonne voie d'exécution [9] l'œuvre colossale de la reconstruction du Sanctuaire, il succomba victime d'une coterie jalouse qui ne lui épargna aucun déboire. Il fut remplacé comme Supérieur de la maison et il fut révoqué comme 1<sup>er</sup> chapelain de N.-D. de la Garde. Dès lors cédant à la tempête il quitta la maison qu'il avait fondée, se sépara de toutes ses affections les plus chères et après un très court séjour à Montolivet, il partit pour N.-D. de Bon Secours (Ardèche) d'où il revint au Calvaire après deux ou trois mois pour s'y dévouer encore, comme il l'avait fait toute sa vie, au ministère des âmes.

<sup>43</sup> "En 1861, recettes: 12.901,05; dépenses: 12.159,20 pour 12, moyenne 680, dont 420 pour alimentation et 260 pour entretien".

<sup>44</sup> "Il dut quitter la Garde après la retraite ecclésiastique de Marseille en 1861. (Voir dans le Codex du Calvaire le récit qu'il fait lui-même de sa visite à M<sup>gr</sup> Cruice le 29 mars *mai* 1862.) Récit transcrit page 272".

### Le P. Dassy, Louis

Au mois de *le 19* mars<sup>45</sup> 1862, le P. Dassy lui succéda dans ses doubles fonctions de Supérieur et de ter aumônier.

Le P. Dassy, homme habile, sut se concilier l'estime et s'attirer les sympathies des administrateurs du Sanctuaire, presque tous hostiles au P. Bernard. Habitué dès longtemps aux affaires, il fit remarquer toutes ses aptitudes, soit dans la direction qu'il imprima au pèlerinage, soit dans la conduite de sa communauté. Mais, outre ces deux grandes œuvres, il en entreprit une troisième<sup>46</sup> qui absorba bientôt toutes ses sollicitudes et l'entraîna tellement en dehors de sa communauté<sup>44</sup> qu'il lui devint impossible de lui rester plus longtemps uni.

Après deux ans, et pour des raisons que nous ne voulons ici ni signaler, ni examiner, les Supérieurs prirent le parti de le dégager de ses liens religieux. Au mois de novembre 1865, le P. Dassy cessa d'être supérieur de la Garde et membre de la Congrégation des Oblats<sup>48</sup>.

<sup>45</sup> "Voir le Codex du Calvaire — Annales — les Conseils provinciaux — La Semaine Liturgique de Marseille".

<sup>46</sup> L'Institut des Jeunes Aveugles, œuvre fondée par lui en 1857 et qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 1888. Sur sa sortie de la Congrégation, voir *Missions* 4 (1865), p. 639 et surtout sa biographie par le P. Marius Devès.

<sup>47</sup> "et de sa famille religieuse, qu'il lui devint impossible etc.".

<sup>48</sup> "Le R.P. Guinet est provincial. — Le R.P. BOVIS rédige le Codex. R.P. Viala, missionnaire; R.P. D. Rey, aumônier des prisons; 3 chapelains". Cette note se rapporte à l'année 1862; le R.P. Guinet est décédé en 1863.

"En 1862, recettes: 13.443,89 f.; dépenses: 12.152,78; Moyenne 680 f. pour 12, dont alimentation 390 f. et entretien 290 f. Contribution à la caisse provinciale: 2.000 f.".

# SOMMAIRE

## TABLE OF CONTENTS

Léo Deschâtelets

*Ce que j'étais en 1947 au moment de mon élection au poste de  
Général, le 2 mai* ..... 145

Gaston Carrière

*Les évêques oblats de l'Ouest canadien et les Ruthènes  
(1893-1903) II* ..... 157

\* \* \*

*Chronicle of the Province of England* ..... 189

\* \* \*

*Notre-Dame de la Garde à Marseille* ..... 201